



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tabagisme

Question écrite n° 85605

Texte de la question

Le décret interdisant le tabac dans les aires collectives de jeux pour enfants a été publié mardi 30 juin 2015 au *Journal officiel*. Il s'agit d'un nouveau pas en avant dans l'indispensable lutte contre le tabagisme et notamment contre le tabagisme passif. Dans le même esprit, il serait sans doute souhaitable de prendre également des mesures visant à interdire le tabac sur les terrasses des restaurants ou les débits de boissons en général. De telles mesures permettraient aux consommateurs de profiter d'un environnement sain et sans tabac et de poursuivre le mouvement de dénormalisation du tabac qui, faut-il le rappeler, est responsable de 70 000 décès par an dans notre pays. M. Jean-Paul Dupré demande à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes de bien vouloir lui préciser quelles sont ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes a annoncé lors de la journée mondiale sans tabac en mai 2013, une action "terrasses sans tabac" fondée sur le volontariat de la part des restaurateurs, cafetiers et hôteliers concernés afin d'améliorer la situation actuelle et de contribuer ainsi à la réduction du tabagisme (actif comme passif) en France. Des concertations avec le secteur concerné ont été réalisées et, dans le cadre de la déclinaison du programme national de réduction du tabagisme 2014-2019, le ministère chargé de la santé a élaboré un projet de charte « terrasses non couvertes sans tabac » avec les représentants des différentes catégories d'établissements mettant à disposition de leur clientèle des terrasses (restaurants, cafés, hôtels...). Il s'agira d'une démarche volontaire permettant aux consommateurs de mieux identifier les terrasses sans tabac, pour répondre à l'évolution de la demande de la clientèle et mieux protéger la population contre la fumée du tabac. Chaque établissement, adhérant volontairement à cette charte, valorisera ainsi son offre de terrasses exemptes de tabac. Ces travaux sont en cours de finalisation et doivent aboutir début 2016.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85605

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5524

Réponse publiée au JO le : [19 janvier 2016](#), page 550